

COLLOQUE DROIT DE LA SANTÉ

vendredi 29 novembre 2024

à l'Hôtel de Maliverny de 9h00 à 17h00



BARREAU
Aix-en-Provence

SENIORS ENJEUX ET PERSPECTIVES

INTERVENANTS :

- **M. Alexandre LUNEL**,
*Professeur des universités, Historien du droit,
Codirecteur du Centre de recherches
juridiques de Paris 8*
- **M. François VIALLA**,
*Professeur en droit privé, spécialisé en droit
médical et de la santé, en droit de la
bioéthique et en éthique biomédicale*
- **M. Jean-Marc LA PIANA**,
*Médecin généraliste et directeur de
l'établissement de soins palliatifs "La Maison"
à Gardanne*
- **Mme Dominique VIRIOT BARRIAL**,
*Avocat général en service extraordinaire à la
Cour de Cassation*
- **M. Hubert BLAIN**,
*Gérialtre et Chef de pôle de gériatrie du
CHU Montpellier*
- **Mme Claire ETCHEGARAY**,
*Maîtresse de conférences en philosophie
Université de Nanterre*
- **M. Bruno DECREUZE**,
*Doyen de la Faculté des sciences
économiques et de gestion d'Aix-Marseille
Université (AMU).*
- **Me Matthieu LEHMAN**,
Avocat au barreau d'Aix-en-Provence
- **Me Eric MOUTET**,
Avocat au barreau d'Aix-en-Provence

FORMATION VALIDÉE 7H00



PROGRAMME DÉTAILLÉ

MATIN

08 H 45

ACCUEIL CAFÉ DES PARTICIPANTS

09 H 00

OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Ouverture du colloque par
Madame la Bâtonnière M. MAHY-MA-SOMGA.

09 H 15 – 09 H 45

Mme C. ETCHEGARAY,
*Maîtresse de conférences en
philosophie Universités de
Nanterre et AMU*

Philosophie & vieillesse

09 H 45 – 10 H 15

M. H. BLAIN,
*Gériatre et chef de pôle de
gérontologie du CHU Montpellier*

Les mesures de protection

10 H 15 > 10 H 30

PAUSE

10 H 30 – 11 H 00

Me M. LEHMAN,
*Avocat au Barreau
d'Aix-en-Provence*

Me E. MOUTET,
*Avocat au Barreau
d'Aix-en-Provence*

Dr. F. THIEN-BOURGERY,
*Médecin-conseil auprès
d'assurances exerçant à Avignon*

Impact de l'âge sur la réparation du préjudice corporel

11 H 00 – 11 H 30

Mme D. VIRIOT-BARRIAL,
*Avocat général en service
extraordinaire à la Cour de
cassation*

Vieillesse et droit pénal : vers l'émergence d'un statut
juridique spécifique de la personne âgée dans la matière pénale

11 H 30
ÉCHANGES AVEC LA SALLE

PAUSE DÉJEUNER

∴ APRÈS-MIDI ∴

14 H 30 – 15 H 00

M. A. LUNEL,
*Professeur des Universités,
Historien du droit,
Co-directeur du Centre de
recherches juridiques de Paris 8*

Observations sur l'histoire de la vieillesse

15 H 30 – 16 H 00

M. F. VIALLA,
*Professeur à l'université de
Montpellier*

La loi sur la fin de vie et l'aide à mourir

M. J.-M. LA PIANA,
*Médecin généraliste,
Directeur de l'établissement de
soins palliatifs « La Maison » à
Gardanne*

16 H 00 – 16 H 30

M. B. DECREUZE,
*Doyen de la Faculté des sciences
économiques et de gestion
d'Aix-Marseille Université*

Analyse économique du vieillissement

16 H 30
ÉCHANGES AVEC LA SALLE

∴ TARIFS ET PRISE EN CHARGE ∴

	TARIF* pour 7 h de formation continue validées	CREDIT D'IMPÔT**	Reste à charge de l'Avocat après crédit d'impôt
AVOCAT CONFIRMÉ	GRATUIT	x	x
JEUNE BARREAU (moins de 2 ans d'exercice)	GRATUIT	x	x

∴ INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! ∴

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat [ICI](#)

Date limite d'inscription : 2 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »

Tuto de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier

à l'adresse suivante :

EDASE – ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

∴ JOURNÉE ∴

9^{ÈME} RENCONTRES DU DROIT DE LA SANTÉ : SÉNIORS, ENJEUX ET PERSPECTIVES

Vendredi 29 novembre 2024

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante :
61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département de naissance :

Avocat au Barreau de :

Date de prestation de serment :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Téléphone :

∴ Champ(s) de compétence à renseigner ∴

Droit de la famille, des personnes
et de leur patrimoine

Droit du dommage corporel

Droit des assurances

Droit immobilier

Droit rural

Droit du travail

Droit de la sécurité sociale et
de la protection sociale

Droit pénal

Déontologie

Vie professionnelle

Droit commercial, des affaires
et de la concurrence

Droit des sociétés

Droit des associations et des fondations

Droit bancaire et boursier

Droit du crédit et de la consommation

Droit de la fiducie

Droit des garanties, des suretés
et des mesures d'exécution

Droit fiscal et douanier

Droit des transports

Droit public

Droit de l'international et de l'UE

Droit des étrangers et de la nationalité

Droit de la santé

Droit de l'environnement

Droit des nouvelles technologies,
l'informatique et de la communication

Droit de la propriété intellectuelle

Procédure civile

MARD / Médiation

Droit de l'arbitrage

Droit du sport

∴ TARIFS ∴

POUR UN ATELIER · 7 HEURES

TARIF NORMAL · GRATUIT

TARIF JEUNE BARREAU (- 2 ANS D'EXERCICE) · GRATUIT

∴ MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION ∴

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre [Guide pratique de la formation continue](#).

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tél. : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr



61, boulevard de la Blancarde
13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42

www.edase.fr